

Rapport d'activité 2022



Fédération
de l'Isère

Assemblée Générale, le 27 avril 2023 à Tullins



RAPPORT MORAL

The graphic for the Moral Report features a central orange-tinted image of a forest path. It is framed by a background of blue lightbulbs. A white banner at the bottom contains the text "RAPPORT MORAL" in orange capital letters.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

The graphic for the Activity Report features a central green-tinted image of a field of wildflowers. It is framed by a background of blue lightbulbs. A white banner at the bottom contains the text "RAPPORT D'ACTIVITÉ" in green capital letters.

RAPPORT FINANCIER

The graphic for the Financial Report features a central yellow-tinted image of several lit lightbulbs. It is framed by a background of blue lightbulbs. A white banner at the bottom contains the text "RAPPORT FINANCIER" in yellow capital letters.

RAPPORT D'ORIENTATION

The graphic for the Orientation Report features a central pink-tinted image of a large crowd of people. It is framed by a background of blue lightbulbs. A white banner at the bottom contains the text "RAPPORT D'ORIENTATION" in pink capital letters.

Sommaire



Rapport Moral

- 1 / La vie du réseau p 4
- 2 / Des partenariats : apprendre à co-construire p 6
- 3 / La vie interne : ça bouge encore p 6
- 4 / Gouvernance au sein de la FCSI : à poursuivre p 7



Rapport d'activité

- 1 / La fédération en mouvement p 8
- 2 / Fédérer le réseau adhérent p 10
- 3 / Animer et accompagner p 15
- 4 / Consolider nos partenariats p 21
- 5 / Apporter notre contribution au fédéralisme p 22



Rapport Financier

- 1 / Compte de résultat p 24
- 2 / Bilan simplifié p 26
- 3 / Budget prévisionnel p 27



Rapport d'Orientation

- 1 / Adapter et développer la fédération p 28
- 2 / Partenariats : sensibiliser p 28
- 3 / Poursuivre collectivement la question des transitions p 29
- 4 / Contribuer au réseau fédéral p 29



Rapport Moral

La vie du réseau : on traverse, on s'adapte, on accueille

Analyser, adapter, agir

L'année 2022 s'annonçait rassurante en laissant derrière nous la crise sanitaire de la Covid, mais c'était sans compter sur les conséquences indirectes liées au conflit ukrainien générant un contexte socio-économique préoccupant qui a affecté de prime abord, la vie des ménages, puis les capacités financières de nos structures laissant planer quelques incertitudes dans le réseau, quant à la poursuite complète de leurs activités du quotidien.

Ce qu'on a envie de retenir :

- ◆ **Sur le contexte socio-économique** : les augmentations de charges financières pour les structures, l'inflation, la hausse du coût de la vie impactent de nombreux budgets de fonctionnement. Un enjeu crucial d'équilibre budgétaire est apparu dès cette fin d'année 2022. 2023 ne sera pas épargné et chaque centre, localement, aura à composer avec ces nouveaux contextes financiers. Les publics qui côtoient nos structures ne doivent pas être oubliés, nous nous devons d'être vigilants sur ces préoccupations individuelles à la mesure de ce que nous pouvons apporter et en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels. A cela s'ajoute, pour les centres associatifs soumis à la réforme ELISFA sur les rémunérations salariales, un budget affecté à la hausse en 2023 ; l'organisation qui va prendre les Conventions Territoriales Globales (CTG) risque aussi d'impacter la gestion financière des centres sociaux. Nous appelons les partenaires financiers à être attentifs à ces équilibres budgétaires des structures AVS plus difficiles à obtenir.
- ◆ **Des animations et formations** : L'animation du réseau s'est encore enrichie d'une organisation fédérale fine et précise ; les groupes de pairs restent indéniablement des temps de rencontres enrichissants pour chaque structure participante.

La formation est historiquement un point fort de notre réseau isérois. La réforme de la formation professionnelle a beaucoup impacté les activités de la Fédération concernant la formation. 2022 a été une année d'adaptation et d'ajustement pour nous, afin de maintenir un plan de formation riche et cohérent avec les réalités des centres. Aujourd'hui nous travaillons très en lien avec les autres fédérations et l'Auracs, qui porte la certification Qualiopi devenue obligatoire au 1er janvier 2022. Nous pouvons nous honorer de proposer un canevas de formations qui répond aux besoins de nos structures. Les formations proposées permettent aux participants (professionnels et bénévoles) de découvrir les différentes dimensions d'une structure d'animation de la vie sociale et du développement du pouvoir d'agir. Aussi toutes nos interventions formatives alternent temps théoriques et temps applicatifs, de manière à préfigurer les bases et la démarche de portage collectif de projet de territoire.

- ◆ **Le renouvellement du projet fédéral national** : Les thématiques choisies de « justice sociale » et de « démocratie » se veulent ambitieuses. Le projet national prend le temps de sa construction avec les Banquets Citoyens. Plus de 300 banquets ont pris place sur le 1er semestre 2022, partout en France, au sein du réseau des centres sociaux et espaces de vie sociale. Des événements conviviaux, mobilisant usagers, habitants, avec l'idée d'investir l'espace public, d'échanger ensemble sur ses préoccupations et envies d'agir, pour proposer des axes de transformation et s'engager. Lors des séminaires interfédéraux de Pau en mars 2022, puis à Tours en janvier 2023, avec des administrateurs et professionnels du réseau national ont été débattus longuement les grandes lignes du projet pour préparer le Congrès de Lille de mai 2023. Notre contribution iséroise s'est concrétisée par quelques banquets et notre



participation à ces deux séminaires. Notre CA a lui-même continué au long de l'année à débattre et s'est investi pour participer au congrès final de Lille. Une communication continuelle est prodiguée par la fédération nationale à destination des présidences et des structures. Le projet définitif verra le jour après le congrès.

- ◆ **La question des transitions** : Lors de la journée fédérale de novembre 2021 sur la thématique du Développement Durable, nous avons conclu sur un constat d'urgence : « En matière de préservation de notre environnement d'un point de vue écologique, social, économique, le temps de la sensibilisation est obsolète... L'action est de mise ! ». Pour trouver les moyens d'agir, 2022 fut le temps de la préparation d'une nouvelle journée fédérale qui ne s'est concrétisée qu'en mars 2023. Nous nous sommes penchés sur un axe appelé : « La transition alimentaire, un enjeu de justice sociale pour les centres sociaux et espaces de vie sociale » dans un contexte de société où la question de la transition écologique devient un enjeu majeur. Le sujet des transitions est et restera au cœur de nos échanges.

Les entrées et sorties du réseau

Le nombre d'adhérents au sein de la fédération est en constante évolution, ainsi, en 2022, le réseau a connu le départ :

- ◆ Les 4 centres sociaux viennois
- ◆ L'Espace Rosa Parks de Voreppe

Par ailleurs, la Fédération des Centres sociaux de France (FCSF) sur proposition de l'Isère, a reconnu :

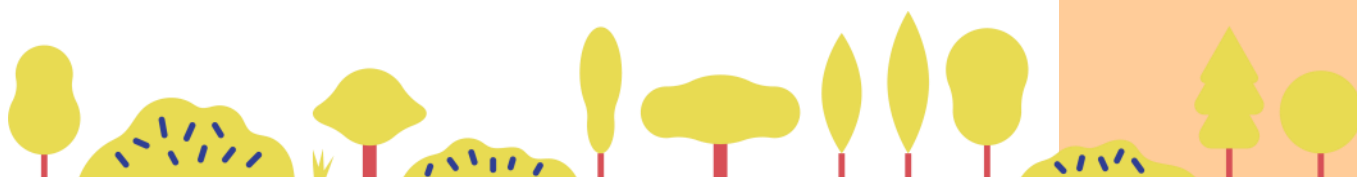
- ◆ Le centre social Paul Vittoz de Chasse-sur-Rhône
- ◆ L'EVS-MJC de Crolles
- ◆ L'EVS 3 Villages-La Dynamo de St-Antoine-l'Abbaye

Nous vous souhaitons la bienvenue et que le chemin commencé ensemble puisse se poursuivre à travers de nombreux échanges.

Le processus d'adhésion-reconnaissance a cette année été particulièrement prenant :

- ◆ Du fait d'une évolution des demandes, qui nécessitent de rencontrer les gestionnaires (administrateurs, élu.e.s, professionnel.le.s), faire connaissance, prendre le temps, agir ensemble...
- ◆ Des attentes très fortes de la part des adhérents actuels et de ces nouvelles arrivées.
- ◆ Des profils d'adhérents très différents qui tendent à s'accroître : gestion associative/gestion institutionnelle, mais aussi rural/urbain, petites structures/grosses structures, nouvelles personnes sur des postes clés, professionnel-les habitué-es et aguerris-es, disparité du territoire : extrémités du territoire isérois/les plus centraux.
- ◆ Mais aussi des enjeux dans la reconnaissance du projet fédéral national. La désaffiliation de plusieurs centres nous interpelle notamment sur l'ambition portée à ce que les centres sociaux puissent participer à un réseau national et structuré depuis maintenant 100 ans.

Cette démarche d'adhésion-reconnaissance reste primordiale et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux demandes tout en gardant un sens essentiel pour le réseau et son projet. Ces évolutions nous amènent également à une réflexion autour du développement de la fédération devenue nécessaire, pour continuer à assurer au mieux ce qui marque son identité : l'accompagnement et le soutien des centres sociaux et EVS.



Des partenariats : apprendre à co-construire

Co-construire

Les bonnes relations instaurées avec la CAF se poursuivent. Ce partenariat est multiple, concerne le suivi des centres et la conduite de projets communs. Soulignons plus particulièrement celui du projet expérimental sur l'Utilité Sociale conduit dans la Communauté de Communes EBER avec les 5 Centres Sociaux qui y rayonnent. Ce projet, achevé en 2022, a donné lieu à une réunion avec les élus en mars 2022 et une rencontre départementale le 8 juin suivant, co-organisée FCSI/CAF. La plus-value locale, notamment avec des partenariats territoriaux renforcés, appelle à inventer des suites pour maintenir les liens tissés entre les différents acteurs, à suivre donc.

Face à notre développement fédéral, tant sur les sujets que sur le nombre des adhérents, nous avons à nouveau sollicité de la CAF un soutien financier lors du renouvellement de notre convention. Nous avons été entendus, l'issue semble favorable pour 2023 et nous les remercions.

Nous remercions également le Service Départemental Jeunesse Engagement Sports de l'Isère qui apporte son

soutien à la fédération à travers différents projets (Fonjep, FDVA...)

Nous avons pris attache en fin d'année avec la MSA Alpes du Nord. Avec la fédération Savoie/Haute-Savoie et l'Auracs, nous avons porté la voix des centres sociaux. Un partenariat se dessine pour 2023.

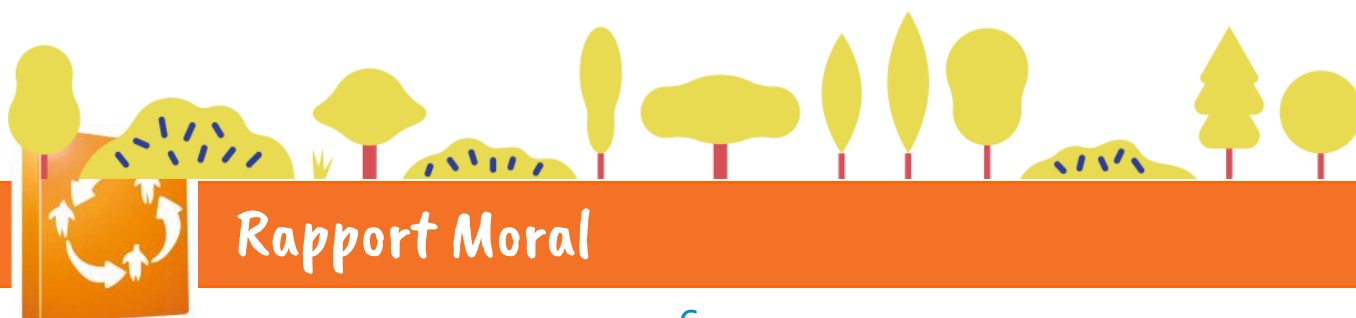
Des partenariats de projet toujours possibles avec le réseau

Enfin, il nous semblait important de revenir sur les différents conventionnements qui peuvent être mis en place au niveau national et régional, permettant à des centres sociaux de bénéficier de fonds ponctuels autour de projets : vieillissement (AG2R la Mondiale, la CARSAT), le plan pauvreté, l'ANCV... Cette reconnaissance est pour nous importante car elle souligne l'identification de la fédération comme tête de réseau et dans le lien avec ces habitant-es de proximité. Nous sommes repérés comme un levier dans la réponse aux besoins des habitants.

La vie interne de la fédération : ça bouge encore

Après étude financière, et grâce à l'accompagnement CAF et l'accord d'un financement complémentaire, le CA a validé la création d'un 3ème poste de déléguée. Le recrutement d'Alizée, qui fait suite à ses remplacements précédents à la FCSI, a démarré le 13 juin 2022 en tant que déléguée adjointe. Une réorganisation des tâches a été menée pour une nouvelle répartition de l'existant qui permet d'asseoir un développement fédéral plus accompagné. Nous pouvons

toucher maintenant d'autres sujets que nous n'arrivions pas à finaliser tels que la création du nouveau site internet, un plan de formation plus élaboré, plus d'accompagnements etc. La fédération a aussi réinvesti le sujet de la Jeunesse pour lequel des contacts ont été repris avec le Conseil Départemental de l'Isère, et par une présence accrue dans les réseaux jeunesse au niveau départemental.





Gouvernance au sein de la FCSI : à poursuivre

Actuellement, conseil d'administration et bureau se réunissent périodiquement et le travail associé administrateurs - délégués se révèle très efficace. Nous fonctionnons bien, nos rencontres sont conviviales, mais... si le bureau affiche complet, **il reste encore des places au CA.**

Nous sollicitons donc le réseau pour satisfaire aux besoins de représentativité des structures associatives comme des structures à gestion institutionnelle (communes, CCAS) ; qu'elles soient situées en milieu urbain, périurbain ou rural ; qu'ils s'agissent de petits, gros centres sociaux ou bien d'EVS... En effet, La fédération est un espace qui vit grâce à votre présence et qui prend sens à travers vos réalités de terrain. C'est donc avec vous que nous la construisons et l'animons afin d'être au plus près de vos préoccupations et réflexions.

Nous allons proposer comme l'an dernier, une forme de cooptation par tirage au sort pour inviter des représentants des CS et EVS à participer pour un temps au conseil d'administration. En 2022, ce principe n'a pas abouti, nous pensons faire mieux.

Avec cette AG, plusieurs administrateurs-rices souhaitent passer la main.

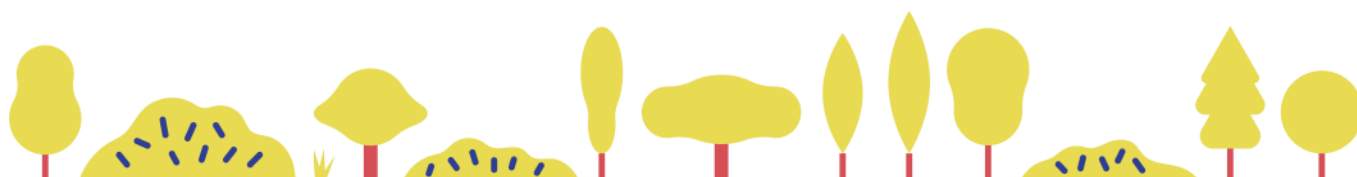
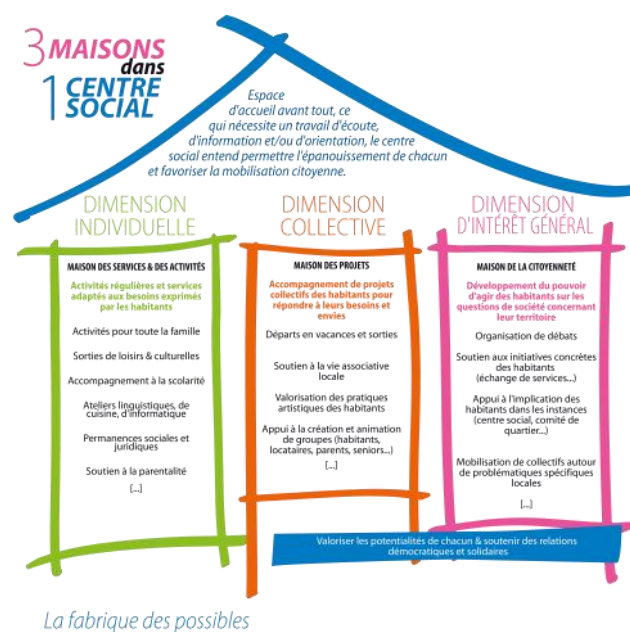
Nous les remercions pour ces années d'implication et de partage au sein de la FCSI :

Céline Joubert-Morcillo : élue au collège des associations depuis 2021, qui démissionne.

Bruno Félixi : élu au collège des professionnels depuis 2020, sortant.

Stéphanie Moussougan : élue au collège des professionnels en 2022, qui a quitté son poste de direction.

La fédération est un espace qui vit grâce à votre présence et qui prend sens à travers vos réalités de terrain. C'est donc avec vous que nous la construisons et l'animons afin d'être au plus près de vos préoccupations et réflexions !



Nous vous souhaitons une très bonne assemblée générale !

I. La fédération en mouvement

Le projet isérois : consolider, développer et s'adapter

1/ Le projet national, un fil conducteur qui se renouvelle : nouvelles réflexions, nouveau congrès et les 100 ans des centres sociaux !

Adhérer à la FCSI, c'est partager un projet local et national, reposant sur des valeurs partagées qui sont celles de la Démocratie ; la Dignité humaine ; la Solidarité.

Depuis sa création en 1922, la FCSF a organisé 8 congrès. Ce sont des temps non statutaires, sans fréquence précise, où les bénévoles et salarié·es du réseau se retrouvent pour imaginer le futur du réseau. Les congrès ont marqué l'histoire des centres sociaux, accompagnant ses transformations : arrivée de l'agrément animation globale, professionnalisation des équipes, le contrat de projet, la charte fédérale, les pactes de coopération...

Le dernier congrès a eu lieu en 2013 à Lyon, il abordait le pouvoir d'agir des habitant·es et a donné lieu au projet fédéral « *La Fabrique des Possibles* » pour la période 2014-2022. Pour le prochain Congrès repoussé en 2023 à Lille, plus de 3000 personnes sont attendues pour interroger sur 3 jours le lien entre démocratie et justice sociale et donner corps à un nouveau projet fédéral.



La Démocratie et la Justice sociale sont deux thématiques phares autour desquelles nous avons débattu en 2022 et que nous avons mis en lien notamment avec les grands enjeux écologiques, d'inégalités sociales et économiques. L'écologie a été un enjeu fort des banquets citoyens partout en France : on y a beaucoup parlé de l'environnement, de l'alimentation, de la société de consommation, de la pollution... Cela a aussi été le cas en Isère.



Garantie du sens



Garantie de la vie associative



Ressource stratégique



Ressource technique



Animation de réseau



Représentation

2/ En Isère, 2022 une année pleine de réflexion et d'actions

Avec l'envie d'échanges, de rencontres, d'ouverture... Et on y est allé !

L'équipe de la FCSI a été renforcée pour assurer un accompagnement optimal des structures. Depuis juin 2022, Carolina a repris ses fonctions et à la suite d'une décision unanime du Conseil d'Administration, Alizée a rejoint la Fédération de manière permanente en contrat à durée indéterminée. Cette extension de l'équipe nous a permis de proposer des actions en phase avec les réalités des centres, notamment en matière de questions sociales impactant leur quotidien, telles que l'environnement, les modèles socio-économiques des structures, la place de la jeunesse dans ces dernières ou encore le vieillissement de la population. Nous avons également pris en compte les coopérations dans les territoires, qui ont une incidence sur la place et les missions des centres.

6 fonctions de base

« Directeur d'un centre social associatif, il me semble important d'inscrire en premier lieu l'association que je dirige dans la fédération des centres sociaux et dans un deuxième temps de participer activement au réseau fédéral. [...] Travailler au sein d'un réseau, c'est se sentir moins seul, rencontrer des collègues, partager des problématiques et travailler collectivement à leur résolution, sortir un peu du quotidien, apporter une bouffée d'oxygène aussi bien physiquement qu'intellectuellement. Travailler au sein d'un réseau, c'est aussi favoriser des échanges réciproques, des possibilités de collaborer dans un souci de se faire bénéficier mutuellement de compétences. Travailler au sein d'un réseau, c'est également une façon de concevoir le travail. »



Rapport d'activité



Le fonctionnement de la FCSI

1/ Composition des instances suite à l'AG du 14 avril 2022

Membres actifs

Collège des bénévoles

Colette Bozon, Administratrice du centre social Emile Romanet, Varcès

Véronique Charreton, Présidente du centre social Emile Romanet, Varcès

⇒ **Membre du bureau, Co-présidente**

Martine Fenoy, Présidente du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay

⇒ **Membre du bureau, Co-présidente**

Céline Morcillo-Joubert, Vice-Présidente du centre social Les 4 Vents, Saint-Romain-de-Surieu

Collège des professionnels

Annick Bousba, Directrice du centre social A. Malraux, Jarrie

Bruno Felisi, Directeur du centre social les 4 Vents à Saint-Romain-de-Surieu

Virginie Guiol, Directrice du centre social Maison des Solidarités et des Familles, St Egrève

⇒ **Membre du bureau,**

Stéphanie Moussougan, Directrice du centre social Les Sources, La-Côte-Saint-André

Lucile Mutel, Directrice du centre social La Fabrik, Saint-Marcellin

Collège des institutions

Priscille Moulin, Vice-présidente du CCAS à Saint-Egrève

Julie Montagnier, Administratrice CCAS d'Eybens



Membres associés

José Mastrodicasa, Collège des associés

⇒ **Membre du bureau, Co-président**

Membres de droit

Pierre-Louis Ferretti, Suppléant Conseil d'Administration, Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère

2/ Vie du CA et du bureau

Le conseil d'administration s'est réuni **6 fois** en 2022 dont **3 fois** en présentiel et **3 fois** en visioconférence. Le CA maintient ce rythme, plus adapté à cet échelon départemental.

Les membres du Bureau se sont rencontrés **12 fois** en visio, soit en moyenne 1 fois toutes les 2/3 semaines (sauf vacances) pour gérer en concertation avec la déléguée la vie de la fédération, préparer les réunions de concertation, suivre les dossiers administratifs et financiers. Ils se sont investis dans les temps de travail proposés par l'AURACS et la FCSF.

L'expérimentation du « tirage au sort » n'a pas pu se concrétiser du fait de la non-disponibilité des centres.

3/ Des salariées en appui, une équipe renforcée



Déléguée adjointe
Carolina Osorio
(1 ETP)



Déléguée fédérale
Mélanie Caron
(1 ETP)



Assistante fédérale
Valérie Malandre
(0.5 ETP)



Déléguée adjointe
Alizée Guégan
(0.8 ETP)



Chargée de mission
Marie Beaurepaire
« évaluation d'impact social et mutation des territoires »
2020-2021.

En 2022, nous accueillons également **Antonin Becker** pour un stage de 5 mois sur une mission d'appui à la démarche d'impact social sur EBER, ainsi qu'une étude, analyse et capitalisation des enjeux du marché public et de la DSP pour les centres sociaux.

Marie a terminé sa mission en mars 2022.

II. Fédérer le réseau adhérent



Se fédérer pour faire valoir le sens de nos actions et la place des habitants

Les nouveaux adhérents

Acte volontaire et formel, l'adhésion-reconnaissance est cette rencontre entre une volonté du centre social ou de l'EVS d'intégrer la fédération des centres sociaux parce qu'il se reconnaît dans le projet fédéral départemental et national, et la reconnaissance de la fédération comme membre du réseau parce que le projet social est compatible avec les valeurs, les ambitions et les manières d'agir portées par la fédération.

→ La FCSI intègre un autre principe, celui de « **partir de là où en sont les gens !** »

La configuration des centres isérois avec une forte proportion de gestion institutionnelle amène la FCSI à intégrer tous les centres à partir du moment où **ils s'engagent avec la FCSI vers un développement de leurs ambitions, mais aussi et surtout de leurs pratiques participatives.**

Les nouveaux membres reconnus nationalement en 2022 :

Centres sociaux :

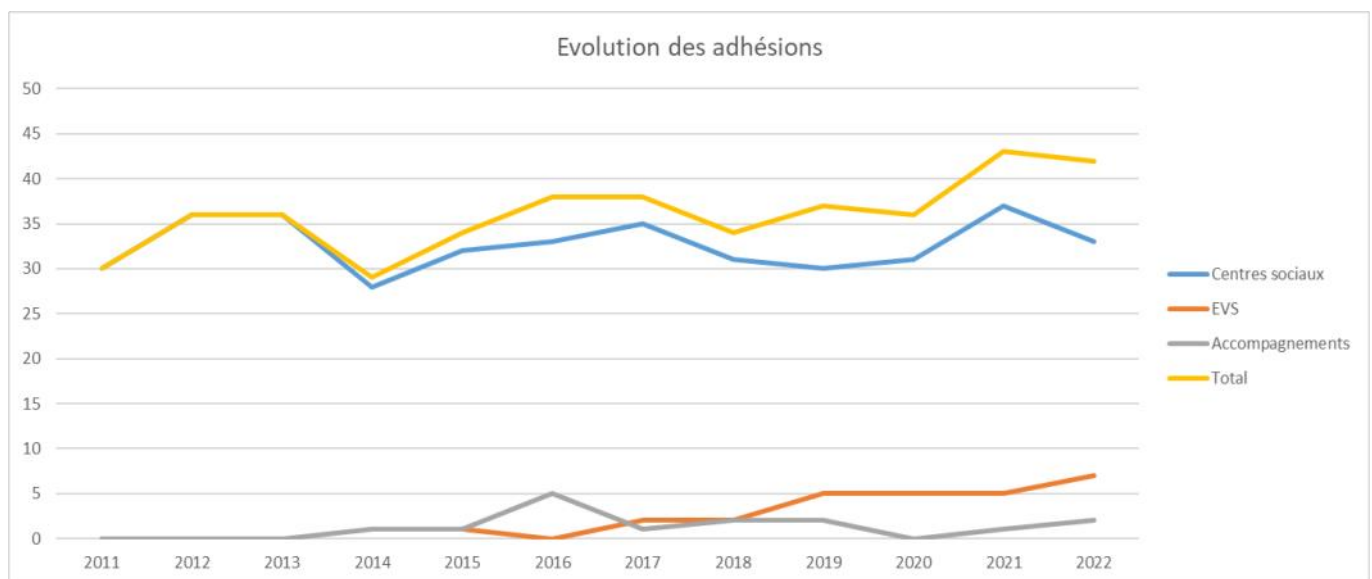
- ◇ Centre Social Paul Vittoz de Chasse sur Rhône

Espaces de Vie Sociale :

- ◇ MJC EVS de Crolles
- ◇ EVS 3 Villages la Dynamo de Saint-Antoine-l'Abbaye

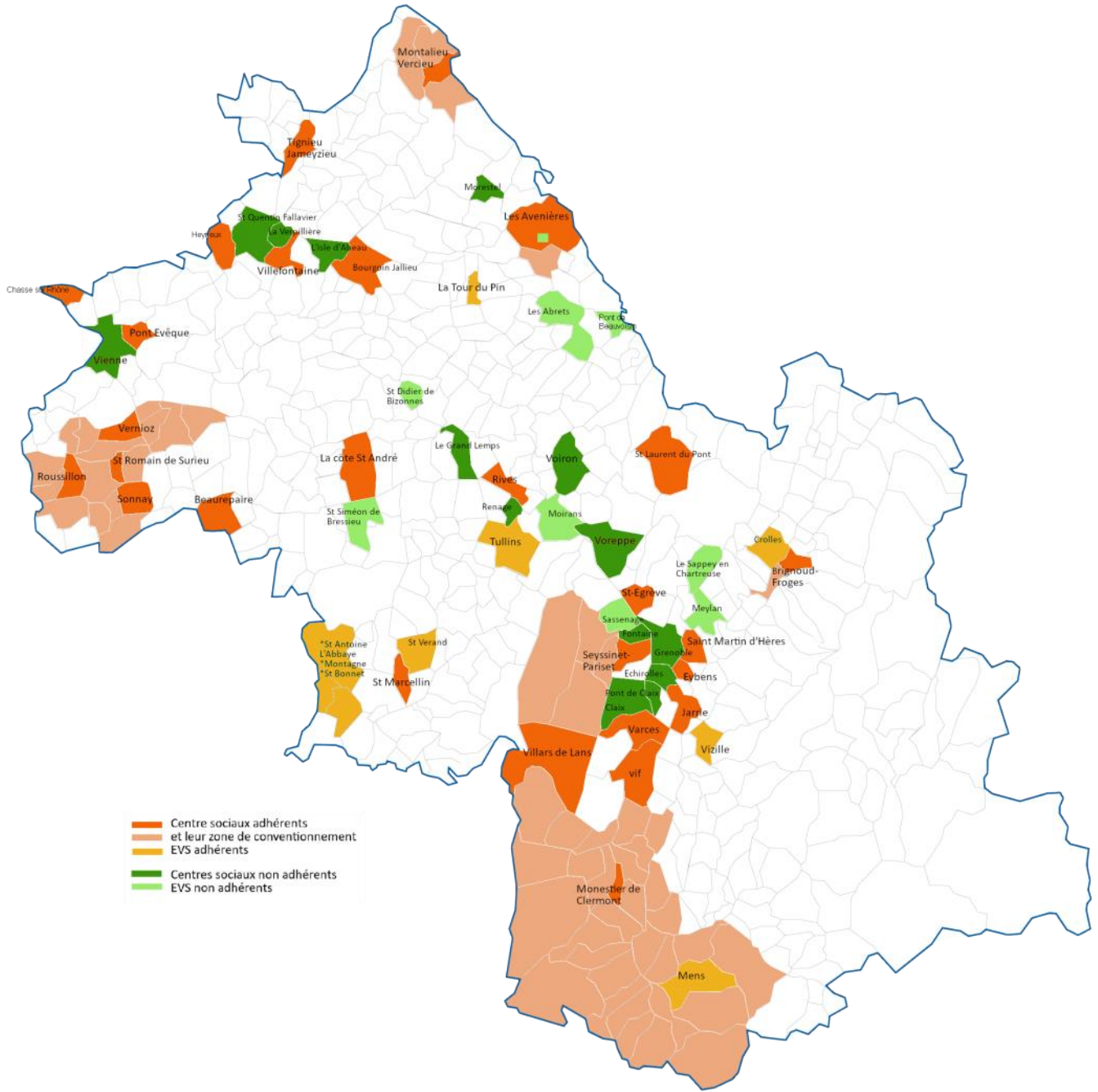


**En 2022,
40 membres actifs :
33 Centres sociaux
7 EVS**





Le réseau adhérent 2022



Liste des adhérents 2022

Centre socioculturel Ile du Battoir

Gestion associative
Espace François Mitterrand,
Chemin du 4 août 1944
38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Maison des Habitants Champaret

Gestion CCAS
16 Avenue du Dauphiné
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 43 83 60
mdh.champaret@bourgoinjallieu.fr

Maison des Habitants Champ-Fleuri

Gestion CCAS
Rue Buffon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 93 36 44
mdh.champfleuri@bourgoinjallieu.fr

Centre social Paul Vittoz

Gestion associative
9 Rue Pierre Mendès-France
38670 CHASSE-S/RHONE
Tél : 04 78 73 86 22
accueil@centresocial-chasse.fr

MJC-EVS

Gestion associative
41 Rue du Brocey
38920 CROLLES
Tél : 04 76 08 01 81
adreamjccrolles@gmail.com

Centre social les Coulmes

Gestion CCAS
10, place des Coulmes
38320 EYBENS
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Centre socioculturel de Brignoud

Gestion syndicat intercommunal
12, rue Lamartine
38190 FROGES
Tél : 04 76 71 15 69
accueil@csc-brignoud.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux

Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87
contact@cscheyrieux.fr

Centre socioculturel André Malraux

Gestion associative
1, montée des Clares
38560 JARRIE
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social Les Sources

Gestion municipale
30, avenue Henry Gérard
38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRE
Tél : 04 74 20 57 10
lessources@lacotesaintandre.fr

MJC-EVS

Gestion associative
Rue Jean Lescuré – BP 139
38354 LA TOUR-DU-PIN
Tél : 04 74 97 32 26
accueil.adm.mjcevs@gmail.com

Centre socioculturel Jean Bedet

Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 LES AVENIERES
Tél : 04 74 33 73 11
accueil@centresocialjeanbedet.fr

EVS Mixages

Gestion intercommunale
Rue du Docteur Senebier
38710 MENS
Tél : 04 76 34 27 02
accueil.mixages@cdctrieves.fr

Maison des habitants Le Granjou

Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 MONESTIER-DE-CLERMONT
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV

Gestion associative
1410, route des Villages
38150 VERNIOZ
Tél : 04 74 54 14 37
accueil@cs-oviv.fr

Espace Socio Culturel Pays de la Pierre

Gestion associative
16 BIS, route de Vassieu
38390 MONTALIEU-VERCIEU
Tél : 04 74 88 66 28
accueil@escpp.org

Centre socioculturel Arc en ciel

Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 PONT-EVÉQUE
Tél : 04 74 16 17 00
centresocioculturel@ville-pont-eveque.fr

Centre social de l'Orgère

Gestion municipale
96, rue Sadi Carnot
38140 RIVES
Tél : 04 76 91 28 72
secretariat.csmo@ville-de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais

Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 ROUSSILLON
Tél : 04 74 29 00 60
accueil@centresocialduroussillonnais.fr

EVS 3 Villages – La Dynamo

Gestion associative
Place Ferdinand Gilibert
38160 SAINT ANTOINE L'ABBAYE
Tél : 04 38 90 29 53
evs3villages@gmail.com

Centre social Maison des Solidarités et des Familles

Gestion CCAS
38, rue de la Gare
38120 SAINT-EGREVE
Tél : 04 76 56 05 40
centresocialmsf@mairie-st-egreve.fr

Centre social des Pays du Guiers

Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 ST-LAURENT-DU-PONT
Tél : 04 76 55 40 80
info@cspg.fr

CS La Fabrik des Initiatives Citoyennes

Gestion CCAS
2, boulevard Riondel
38160 SAINT-MARCELLIN
Tél : 04 76 38 81 31
lafabrik@saint-marcellin.fr

Maison de quartier Louis Aragon

Gestion CCAS
27 Rue Chante-Grenouille
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 24 80 10
accueil.louis.aragon@saintmartindheres.fr



Maison de quartier Paul Bert

Gestion CCAS
4, rue Chopin
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 24 63 56
accueil.paul.bert@saintmartindheres.fr

Maison de quartier Gabriel Péri

Gestion CCAS
16, rue Pierre Brossolette
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 54032074
accueil.gabriel.peri@saintmartindheres.fr

Maison de quartier Romain Rolland

Gestion CCAS
5 Avenue Romain Rolland
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 24 80 00
accueil.romain.rolland@saintmartindheres.fr

Maison de quartier Fernand Texier

Gestion CCAS
163 Avenue Ambroise Croizat
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 60 90 24
accueil.fernand.texier@saintmartindheres.fr

Centre social « Les 4 Vents »

Gestion associative
30, route de la Chapelle
38150 ST-ROMAIN-DE-SURIEU
Tél : 04 74 84 43 92
accueil@csls4vents.fr

EVS MixAge Café

Gestion CCAS
3 Rue de l'Eglise
38160 SAINT-VERAND
Tél : 04 76 38 82 19
mixage-cafe@saint-verand-38.fr

Maison des Initiatives et du Développement Social - l'Arche

Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Au Fil de Lambré

Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 SONNAY
Tél : 04 74 79 43 51
accueil@aufildelambre.fr

MJCentre social

Gestion municipale
56 lotissement Letrat
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél : 04 78 32 12 89
accueil.mjcentresocial@tignieu-jameyzieu.fr

MJC-EVS Pays de Tullins

Gestion associative
Clos des Chartreux
38210 TULLINS
Tél : 04 76 07 04 78
accueil@mjctullins.fr

Centre socioculturel Emile Romanet

Gestion municipale
Espace Charles De Gaulle
38760 VARCES
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social Olympe de Gougues

Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 VIF
Tél : 04 74 29 00 60
accueil.odg@ville-vif.fr

AGOPOP

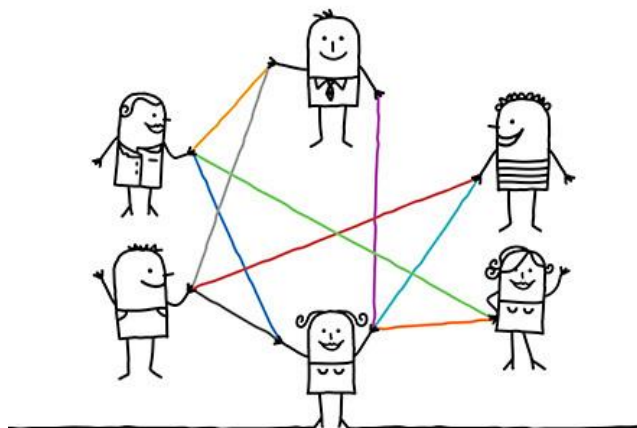
Gestion associative
30, rue du Professeur André Beaudoin
38250 VILLARD DE LANS
Tél : 04 76 95 11 38
accueil@agopop.fr

Maison de Quartier de Saint-Bonnet

Gestion municipale
Centre Simone Signoret BP44
38090 VILLEFONTAINE
Tél : 04 74 96 44 01
mqsb@mairie-villefontaine.fr

EVS L'Escalé

Gestion associative
434, rue de la République
38220 VIZILLE
Tél : 04 76 40 48 67
escalé@ville-vizille.fr



ACCOMPAGNEMENT RÉSEAU

Participation dans les centres

- Suivi des centres
- Participation aux COPIL, AG
- Intervention dans les équipes, les CA

Accompagnements collectifs

- Ateliers renouvellement du projet social
- Ateliers évaluations à mi-parcours

Prestations extérieures

- Formations (FAVE)
- Accompagnement au diagnostic en vue d'une création de structure



TOUTES

ANIMATION

Groupes de pairs

- Directions
- Accueil
- Familles
- Jeunesse
- Enfance

Formations

- Plan de formation

Ateliers thématiques

- ASL
- Utilité sociale
- Tiers-lieux
- ...



TOUTES

PROJETS

Mutations des territoires

- Projet EBER



MÉLANIE

Bien vieillir

- Animation du groupe Bien vieillir
- Appels à projets
- Partenariats



CAROLINA

Jeunesse

- Formation Pédagogie critique de l'engagement
- Mobilité internationale



ALIZÉE



TOUTES

VIE FÉDÉRALE

Vie associative

- Adhésion-Reconnaissance

Vie fédérale

- FCSF
- AURACS

Projet fédéral

Journée fédérale

Communication

Dispositifs

- Aide au départ en vacances ANCV
- Service civique



TOUTES

PARTENARIATS



III. Animer et accompagner



Analyser, partager, améliorer nos pratiques

Vivre une vie de réseau, c'est participer à une communauté de sens et d'intérêt, se former et se qualifier par l'échange de pratiques, la réalisation de projets en commun, travailler collectivement les besoins de qualification et de formation, exprimer des envies, des difficultés... C'est ce pourquoi la Fédération met en place et anime des temps de rencontres entre pairs et divers ateliers thématiques.

Ces rencontres trimestrielles permettent un espace de réflexion individuelle et collective, d'échange de pratiques, de veille et de prise de hauteur sur de différentes thématiques sociales qui impactent les projets des structures. Ils visent à apporter des éléments d'outillage concrets, à renforcer l'esprit de réseau et à se créer une identité commune.

Un grand merci à toutes les personnes qui font vivre la FCSI grâce à leur présence et à leur participation !

1/ Les groupes de pairs

Comité des Directions

Ce groupe de pairs est avant tout un cadre d'échange sur les pratiques effectives des participant-es. Il constitue également un moyen collectif d'évaluation des pratiques, des besoins des centres sociaux et EVS et un temps précieux de participation au « pilotage » de la fédération. Il permet de faire remonter de l'information, ou en redescendre.

→ 5 rencontres en 2022 dont 1 en visio

→ 40 participations (entre 8 et 10 personnes en moyenne)

→ **Thématiques abordées** : Les modèles socio-économiques des Centres sociaux et EVS, le travail avec les élu-es concernant l'animation de la vie sociale, utilité sociale et impact social, les parcours d'engagement dans les centres sociaux et EVS associatifs et institutionnels, les comités d'habitants, l'implication bénévole et la participation habitante, les métiers en tension, la transition écologique dans le réseau.

« Je suis référente famille depuis 5 ans et les journées entre pairs sont une véritable bouffée d'oxygène pour moi. C'est une manière de créer du lien avec les autres référentes famille et de se nourrir en échangeant, en partageant nos quotidiens, nos idées, nos expériences mais aussi pour avoir des temps de réflexion commune. »

« En 2021, j'ai pris un poste de responsable d'un centre social en gestion municipale. Depuis, j'ai pu participer à plusieurs temps d'échanges entre pairs et comités de direction organisés par la FCSI. Ils m'ont permis de mieux prendre mon poste en prenant du recul sur ma fonction. »

Commission Famille

La commission famille est une instance de réflexion en lien avec l'action des projets collectifs « familles ». Elle regroupe les référent-es famille, animateurs-rices en lien avec le « projet familles » des centres sociaux et EVS.

→ 4 rencontres en 2022 dont 1 commune à l'enfance, la jeunesse et la famille

→ 1 visio pour les nouvelles référentes familles

→ 53 participations (entre 9 et 12 personnes en moyenne)

→ **Thématiques abordées** : Nos représentations de la famille, la fonction et le rôle de référent-e famille, les sources de financement pour les projets familles, l'accès aux droits, nos représentations de la parentalité.

Commission Enfance et Jeunesse

Elle réunit les animateurs-rices et coordinateurs-rices enfance et jeunesse des centres sociaux et EVS. Cette rencontre permet d'échanger sur la place des jeunes dans notre société, sur l'engagement et le pouvoir d'agir de la jeunesse.

→ 3 rencontres en 2022 dont 1 commune à l'enfance, la jeunesse et la famille

→ 49 participations (entre 10 et 15 participants en moyenne)

→ **Thématiques abordées** : Notre regard sur le handicap et l'inclusion, les fondamentaux de l'animation, accompagner l'expression des besoins et accueillir les émotions dans le groupe, le partenariat dans les actions jeunesse, les ressources du territoire, les liens aux familles. Vivre et expérimenter de nouveaux outils d'animation.

NOUVEAUTÉ ! La commission Enfance-Jeunesse a évolué au cours de l'année 2022 pour donner naissance à deux commissions distinctes : Enfance et Jeunesse.

« Les temps de formations et d'échanges permettent de prendre du recul sur notre pratique quotidienne. Ils permettent également de rencontrer des collègues du territoire et d'étendre ainsi notre réseau. »

FOCUS : En 2022, nous avons proposé une commission enfance, jeunesse et famille pour travailler la transversalité entre les secteurs et en réponse à une demande du réseau. Cette journée a été co-animée avec le Planning familial de l'Isère autour d'une question de fond : *Pourquoi et comment parler sexualité dans une relation éducative ?* Et avec la Fédération autour des questions de forme : *Pourquoi et comment travailler les transversalités des secteurs et enrichir la culture commune ?*

Commission accueil

Elle rassemble les professionnel·les d'accueil des centres et EVS. Cette commission a pour objectif d'animer des temps d'échanges de pratiques autour de l'accueil généraliste, développer des outils de gestion et d'animation des espaces accueil mais également prendre de la hauteur sur la fonction accueil et savoir mettre en œuvre l'accueil au mieux.

→ 1 rencontre en 2022

→ 10 participations

→ **Thématiques abordées** : Gestion de la polyvalence, la fonction accueil et l'articulation avec les autres services externes et internes à la structure, l'accueil inconditionnel, l'accueil au-delà de l'administratif. Vivre et expérimenter des nouveaux outils d'animation et de gestion.



2/ Les ateliers et groupes de travail

Groupe « vieillissement »

Ce groupe de pairs est avant tout un cadre d'expression et de débat sur et autour des pratiques effectives des participant·es. Il constitue également une méthode de formation reconnue comme un des moyens collectifs d'évaluation des pratiques. Il permet de faire remonter de l'information, ou en redescendre.

→ 2 rencontres en 2022 dont 1 en visio

→ 15 participations (entre 8 et 10 personnes en moyenne)

→ **Thématiques abordées** : le vieillissement dans les territoires, analyse des enjeux partenariaux, appels à projet, financeurs, conventionnements, bilans et points administratifs, démarches liées à la retraite, accès aux droits, prévention de la perte d'autonomie.

Atelier « Tiers-Lieux »

Sous la forme d'une première visio d'échanges et pour répondre à une préoccupation traversant le réseau, cette rencontre était l'occasion de se connaître et de se mettre en lien sur la question des Tiers-Lieux, d'approfondir des éléments soulevés en Comité des directions, de se partager les argumentaires proposés dans le réseau.

→ 1 rencontre en visio et 4 participations

Atelier « FDVA »

Le Fond pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) – Sous la forme d'une visio pour décrypter ensemble les financements FDVA 2022 en Isère. Fonds concernant la formation des bénévoles ainsi qu'un focus sur les fonds concernant le soutien au fonctionnement des associations et à leurs projets innovants .

→ 1 rencontre en visio et 5 participations

3/ Observer, interroger, agir collectivement

L'offre de formation proposée par la Fédération a pour objectif de permettre aux participant·es, qu'ils soient professionnel·les ou bénévoles, de découvrir les différentes dimensions impliquées dans la mise en place des actions et projets au sein d'une structure d'animation de la vie sociale. Nos interventions sont conçues de manière à alterner des temps théoriques et des temps applicatifs, afin de poser les bases d'une approche de portage collectif d'un projet de territoire.

Nous accordons une grande importance à l'adéquation entre le contenu de notre plan de formation et les réalités concrètes auxquelles sont confrontés les centres sociaux et espaces de vie sociale, ainsi qu'aux contextes sociaux et territoriaux dans lesquels ils évoluent.

« Les formations auxquelles nous participons, tant individuellement qu'en collectif au sein d'une équipe, les groupes de pairs, les réunions thématiques nous permettent de nous recentrer sur l'essence même de ce qu'est et doit être un centre social, en donnant du sens à nos actions, dans le but de tendre à améliorer le quotidien des publics que nous accueillons. »



Modules de formation réalisés :

↳ Répondre aux nouvelles dynamiques sociales :

→ **Construction du racisme. Mieux comprendre pour agir en centre social (1 jour)**

14 participations, 10 centres représentés

→ **Fresque du Climat (1 jour)**

10 participations, 8 centres représentés

↳ Accompagner la réflexion collective :

→ **Centres sociaux et enjeux du vieillissement : Formation socle en lien avec l'AURACS (6 jours)**

2 personnes de l'Isère, 2 centres représentés

→ **Débattre pour ne pas se battre : provoquer et animer des débats sur des questions sociales (3 jours)**

20 participations, 14 centres représentés

→ **Facilitation graphique (2 jours)**

15 participations, 12 centres représentés

→ **Cartographie subjective (2 jours)**

16 participations, 9 centres représentés

↳ Consolider les projets des Centres Sociaux :

→ **De l'individuel au collectif : Rôle, objectifs et place des intervenants de l'accompagnement à la scolarité (4 jours)**

24 participations, dont 9 bénévoles, 15 professionnel·les, 14 centres représentés

Nouveauté 2022 : Accompagnement à la Scolarité

L'accompagnement à la scolarité est un dispositif en constante évolution offrant la possibilité d'explorer et d'innover autour de la manière d'apprendre. Cette formation proposée sur 4 jours a rassemblé près de 25 personnes, professionnel·les et bénévoles, pour nourrir la réflexion collective sur ce sujet.

Depuis la réforme du référentiel CLAS par la CAF, le réseau nous a sollicités pour travailler sur ce référentiel et au-delà, pour comprendre les mécanismes d'apprentissage, la relation triadique entre l'enfant, les parents et l'école, ainsi que le rôle que peut jouer le centre social ou l'espace de vie sociale dans cette configuration. **Nous avons également étudié le rôle de coordination** nécessaire pour permettre à tous les acteurs de faire le lien entre eux, afin de proposer des actions en lien avec l'apprentissage, en allant au-delà de l'aide aux devoirs.

Cette formation, riche en échanges et en partenariat avec la CAF, les CEMEA et d'autres partenaires, nous a permis de balayer le champ de l'apprentissage, d'aborder le concept de la pédagogie du détour et de faire la distinction entre l'aide aux devoirs, l'accompagnement à la scolarité et le dispositif CLAS-CAF.

FOCUS SUR L'INCLUSION

De plus en plus de structures accueillent déjà des enfants et des jeunes en situation de handicap et/ou sujets à des troubles du comportement. Actuellement, la demande d'accueil dans les espaces d'animation collectifs augmente considérablement. Au cours de cette année, ces commissions ont été l'occasion de valoriser les ressources que nous avons en interne mais aussi de faire un état des lieux des ressources existantes sur les territoires et de pointer la nécessité du portage en équipe de cet enjeu d'inclusion. A la suite de ces premières réflexions, un groupe de professionnel·les s'est réuni pour poser les enjeux spécifiques de l'accueil jeunes en situation de handicap dans les structures d'animation de la vie sociale, les accueils de loisirs, et comment cela vient croiser les spécificités des postures et modes de faire dans les centres sociaux et EVS : Quel accompagnement du collectif dans les centres sociaux ? A l'issue de ce travail, a été engagé le montage d'une formation à destination des animateurs et animatrices du réseau pour l'année 2023.

« Nous avons partagé nos expériences et les difficultés que nous et les animateurs rencontrons sur le terrain. Il est ressorti que les animateurs ont plus de difficultés à réagir face à la violence, ils sont désemparés et auraient plus besoin d'une formation. »



Être ressource pour le territoire

La FCSF et l'AURACS proposent d'animer une « fonction-ressource » qui consiste à mettre à disposition des fédérations, puis des centres sociaux et EVS des accords négociés avec des acteurs nationaux et régionaux. Les dispositifs relayés et appropriés par la FCSI sont :

Le vieillissement dans nos territoires

→ convention AURACS / CARSAT :

- Lien social = 6 centres (Beaurepaire, Roussillon, Saint-Romain-de-Surieu, Varcès, Heyrieux et Saint Egrève)
- Numérique = 4 centres (Beaurepaire, Vizille, Saint-Laurent-du-Pont, Vif)

→ convention AURACS / AG2R-Malakoff Humanis :

2 centres (St Egrève et Heyrieux)

→ convention structure / Conférence des Financeurs :

6 centres (Les Avenières, Beaurepaire, Saint-Laurent-du-Pont, Heyrieux, Vernioz, Saint-Vérand)

Soutien à l'engagement volontaire des jeunes : dispositif service civique

→ 2 centres sociaux ont accueilli cette année au total 4 volontaires sur des missions variées : l'accès à la culture, la promotion de la santé et l'inclusion des personnes porteuses de handicap.

→ « Accueillir un volontaire en service civique » : 1 visio d'informations + accompagnement individuel pour la construction de la mission.

→ Participation au groupe national sur le service civique.

L'appel à participation pour des projets vacances - convention FCSF / ANCV

→ Mélanie Caron fait partie des référentes pouvant être appelée pour aider à la constitution de votre dossier.

→ Cette année, 1 visio : « découvrir les aides aux projets vacances avec l'ANCV et la FCSF »

- 43 participations toutes Fédérations confondues

Soutenir et accompagner les adhérents

L'accompagnement de la FCSI se traduit par des interventions sur les fondamentaux d'un centre social ou d'un espace de vie sociale auprès des équipes, par un appui méthodologique, par sa présence dans les instances décisionnaires ou encore, par un appui-conseil en fonction des demandes et besoins des centres. Cet accompagnement peut être collectif ou individuel.

La FCSI est au service de chaque structure adhérente, de la même manière que la structure est au service des habitants. Elle n'est pas une structure verticale, elle est un réseau qui donne aux centres sociaux et aux espaces de vie sociale les moyens d'échanger sur leurs pratiques, de mieux former les acteurs, de trouver un appui dans les moments difficiles.

1/ Suivre les différentes phases de la vie des centres

Accompagnement au renouvellement des projets sociaux

La FCSI propose une démarche en deux volets afin de répondre aux besoins et aux demandes des habitant-es, élu-es, professionnel-les, partenaires ainsi qu'aux problématiques sociales propres à chaque territoire :

- ◇ Un accompagnement individualisé sur site afin d'adapter la méthodologie de renouvellement du projet social aux équipes et aux territoires.
- ◇ Un accompagnement collectif qui permet de s'auto-former, de constituer un groupe ressource et d'expérimenter de nouvelles pratiques. Cette approche complémentaire est conçue pour soutenir les centres sociaux dans leur développement et leur capacité à répondre aux enjeux sociaux actuels.

En 2022, nous avons proposé aux centres sociaux et EVS entrant en renouvellement, de participer à ces ateliers collectifs en équipe, soit deux ou trois personnes par structure (professionnel-les et bénévoles). Vivre ces ateliers en équipe permet de nourrir la dynamique collective sur cette année de renouvellement, qui est toujours un temps fort pour les structures.

→ 13 Centres sociaux et EVS accompagnés pour l'année de renouvellement 2021-2022 :

- ◆ 16 acteurs invités à réfléchir en équipe : directions et directions adjointes

→ 10 Centres sociaux et EVS accompagnés pour l'année de renouvellement 2022-2023 :

- ◆ 24 acteurs invités à réfléchir en équipe : professionnel-les, administrateurs-trices, élu-es

- ◇ 5 rencontres sur les différentes étapes-clés : les préalables, le diagnostic, l'évaluation, le passage aux axes et aux objectifs, le plan d'actions.

- ◇ Participation aux différents comités de pilotage : 36 réunions de COPIL.

- ◇ Accompagnement individualisé : interventions in situ auprès des centres sociaux de Saint-Martin-d'Hères, Tullins, Vizille, Brignoud, Mens, Vif.



« Avec l'accompagnement proposé par la Fédé, la MIC/EVS bénéficie de conseils et d'expertise de la part de professionnelles aguerries. Ces derniers nous orientent dans la définition de notre projet et nous aident à le structurer afin de le rendre plus cohérent, plus efficace en adéquation avec les besoins de notre territoire. »

« Nous participons, avec l'animatrice familles et une administratrice, au groupe renouvellement du projet social : cela nous a permis de nous remettre en mouvement sur la démarche ainsi que trouver et échanger sur de nouveaux outils. »



Soutenir les administrateurs au recrutement de leur nouvelle direction

La Fédération apporte un soutien aux administrateurs dans le processus de recrutement en vue de répondre aux besoins du centre social et aux compétences requises pour occuper un poste de direction. Cette initiative est en conformité avec la circulaire CNAF de juin 2012 et le référentiel métier qui a été signé par la CNAF, la FSCF et le SNAECSO.

Généralement, cette démarche se compose de trois étapes : tout d'abord, le diagnostic des besoins, puis l'élaboration du profil de poste et enfin l'organisation de la procédure de recrutement. Il est recommandé d'avoir au moins trois rencontres avec les administrateurs mandatés pour accomplir ces différentes phases. Par ailleurs, la Fédération peut être présente lors des journées de recrutement.

En 2022 :

- ◆ **Appui sur l'ensemble de la démarche** : Vernioz
- ◆ **Relecture CV et conseils** : Les Avenières, Saint-Marcellin

« Outre l'écoute, le soutien et les conseils apportés par l'équipe de la fédération des centres sociaux en Isère, l'importance d'appartenir à un réseau qui est actif et physiquement présent reste primordial dans le contexte actuel. »

Participation aux AG des adhérents

Les Assemblées Générales représentent toujours des occasions privilégiées pour prendre connaissance de ce que les centres sociaux réalisent au cours de l'année. À travers ces moments, la FCSI peut ainsi prendre conscience des dynamiques en cours, des projets en cours de réalisation, ainsi que des besoins exprimés. Il est donc primordial pour la FCSI de pouvoir y participer.

Cette année, nous avons pu participer à 15 AG sur les 17 structures associatives. Cette participation a permis de renforcer notre connaissance de l'activité des centres, de mieux comprendre leurs problématiques, et ainsi d'adapter notre accompagnement pour mieux répondre à leurs besoins.



Suivi des centres rencontrant des difficultés

En 2022, des centres sociaux ont bénéficié d'un accompagnement renforcé de la part de la FCSI, afin de faire face à des difficultés importantes, qu'elles soient durables ou temporaires. **L'accompagnement de ces centres est une priorité pour la fédération**, qui est engagée dans un *devoir d'intervention* envers le réseau des centres sociaux.

Il a été constaté que plus les différents acteurs se mobilisent tôt, plus il est facile d'agir de manière réfléchie et collective. La FCSI s'interroge sur l'accompagnement de certains centres qui rencontrent régulièrement des difficultés. **La FCSI est convaincue qu'un travail plus approfondi pour comprendre les mécanismes en jeu serait bénéfique** pour assurer la pérennité des centres sociaux et des EVS sur les territoires.

Pour la première fois, plusieurs acteurs tels que les administrateurs d'un centre social à gestion associative, la CAF, une chargée de mission de la Fédération du Rhône et un directeur intérimaire ont travaillé ensemble pour assurer la continuité d'un centre social en difficulté. Ils ont examiné les problèmes structurels en profondeur, en se concentrant notamment sur les liens de coopération, les responsabilités, les organisations formelles et informelles, les données historiques, les événements institutionnels, les chiffres d'activités et financiers, l'organisation du travail et de la concertation, la répartition de l'espace et l'occupation des espaces, ainsi que la prise en compte de la parole des acteurs et l'observation de la congruence avec le déclaratif.

Cet accompagnement de 15 mois, a permis à l'association de retrouver une feuille de route claire et définie pour assurer un nouvel recrutement. **Nous considérons que l'accompagnement sur les questions structurelles peut être une partie de la réponse pour les centres qui rencontrent des difficultés récurrentes**, qu'elles soient financières, de gouvernance, de management, etc.

2/ Consolider les projets d'animation du territoire

Accompagner les évolutions territoriales : clôture de la démarche expérimentale « d'évaluation de l'impact social des 5 centres sociaux dans le territoire d'EBER »

Pendant ces 3 ans, l'ambition posée avec ce projet par les 5 associations était de **rendre visible la plus-value sociale et territoriale des projets d'Animation de la Vie Sociale** et d'ouvrir le dialogue aux différents acteurs qui composent la vie des centres : habitant-es, administrateurs-rices professionnel-les, partenaires et élu-es du territoire.

Les centres sociaux d'EBER ont lancé une démarche d'évaluation de leur impact social dans le but de répondre aux nouveaux enjeux, de valoriser l'animation de la vie sociale et de construire une vision partagée du territoire. La FCSI était partie prenante de la démarche dans la coordination du projet par Marie Beaurepaire, qui a terminé sa mission en mars 2022.

Réalisations en 2022 : Impact social et territorial des centres sociaux d'EBER ?

- ◆ Rapport final
- ◆ Rapport synthétique
- ◆ Plaquette
- ◆ Fiches identité

Journée départementale : Evaluation d'impact des centres sociaux. Journée de capitalisation en Isère.

Ce travail mené sur le territoire EBER a donné lieu à une journée de capitalisation en Isère, co-organisée par la FCSI et la CAF. Une belle journée qui a réuni près de 80 partenaires et des intervenants renommés :

- ◆ Regards sur les enjeux nationaux par la CNAF et la FCSF
- ◆ Présentation de la démarche à partir de l'expérimentation des centres sociaux sur le territoire EBER avec la Fonda et le centre social Au fil de Lambre.
- ◆ Animation et débat sur *'Impact social, mesure et évaluation : quels enjeux et réflexions au prisme de la démarche EBER ?* avec Anne Le Roy, économiste au CREG UGA.



Rapport d'activité

IV. Consolider nos partenariats



Les relations avec les partenaires publics



Une relation dynamique et complémentaire avec la CAF Isère

→ Un partenariat confirmé

La FCSI a établi une relation dynamique et complémentaire avec la CAF. Cette reconnaissance du travail d'accompagnement des structures fédérées et de l'animation du réseau se traduit par un soutien financier indispensable pour la FCSI, qui contribue aujourd'hui à financer 3 postes de déléguées à 2,8 ETP. Le partenariat implique également un véritable travail d'équipe pour permettre aux structures d'animation de la vie sociale de se développer dans les territoires, avec des rencontres trimestrielles de suivi et des relations régulières avec les coordonnateurs de territoire.

La solidité de ce partenariat a également permis des collaborations à d'autres niveaux :

→ La participation au schéma départemental de l'animation de la vie sociale intégré au schéma des familles depuis 2019

La FCSI a été intégrée aux nouveaux groupes opérationnels pour travailler sur les orientations du schéma avec les autres partenaires :

- ◆ **Groupe opérationnel « jeunesse »** : partage des informations et problématiques, réflexion autour d'un temps forts à destination des élu-es concernant les difficultés de recrutement dans l'animation.
- ◆ **Groupe opérationnel « famille »** : capitalisation autour des travaux de l'Observatoire de la Vie Familiale, réflexion autour d'une journée départementale dans le cadre de la quinzaine de la parentalité.
- ◆ **Groupe opérationnel « AVS »** (animation de la vie sociale) : renouvellement de la journée de formation *La laïcité au service du vivre-ensemble dans les structures d'animation de la vie sociale ?* de décembre 2021 à Villefontaine en mobilisant la fédération ainsi que 3 directions du réseau pour l'animation des ateliers. Journée qui devait avoir en Sud-Isère et qui a finalement été annulée, par manque d'inscrit-es.



Autres partenariats

Nous recevons toujours des demandes pour un partenariat durable avec des organisations avec lesquelles nous avons collaboré en 2022, notamment le Planning Familial, Pangolin, les CEMEA AURA, Le Pôle Ressources Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère (PRHEJI).

Nous continuons de travailler avec nos partenaires tels que Sébastien Hovart (Second Degré), Adelaïde Milza (uMIAut) ou encore Dinja Assal pour vous proposer des contenus de formation de qualité.

Mais aussi, des centres sociaux non adhérents nous ont accompagné dans le cadre de la formation cette année : la Maison des Habitants Les Baladins, et la MJC Prémol à Grenoble.

→ Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS)

Cet observatoire vise à mettre en valeur les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale et permet de disposer constamment de données chiffrées et d'exemples concrets d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.



SDEJS - Service Départemental Jeunesse Engagement Sports Isère



La FCSI fait partie des partenaires conviés par le SDJES sur le groupe MAIA (Mission Accueil et Information des Associations) et est identifiée comme structure ressource au collège « FDVA2 ».

Il s'agit d'une collaboration avec différents partenaires associatifs pour travailler ensemble sur des sujets divers, dans le but d'améliorer la qualité des propositions offertes aux habitant-es et de favoriser la participation citoyenne.

La FCSI est également en lien avec le SDJES concernant le service civique et la mobilité internationale.



MSA – Mutualité sociale agricole

En novembre 2022, les Fédérations des centres sociaux de l'Isère et des 2 Savoie ont rencontré la mutualité sociale agricole Alpes du Nord, qui couvre trois départements. Cette rencontre faisait l'objet d'une première prise de contact et a débouché sur un partenariat dont les sujets rester à définir.

V. Apporter notre contribution au fédéralisme

Pendant la première période de leur histoire, les centres sociaux français se sont contentés d'un système fédéral à deux échelons : l'international et le national (FCSF). Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le besoin de s'organiser localement s'accroît et des groupements départementaux se constituent. Enfin, le niveau régional s'organise en région Rhône-Alpes par la création de l'URACS en 1983 (devenu AURACS en 2019) qui soutiendra la création de la fédération de l'Isère (FCSI) le 13 Septembre 1988. Elle sera reconnue en décembre 1990 par la FCSF.

S'impliquer dans la vie fédérale nationale

Les dossiers nationaux sont riches et variés ! Il appartient aux fédérations de pouvoir se saisir de thématiques pour se les approprier au niveau local. A l'inverse, la FCSF se doit d'être au plus juste dans ses propositions, pour être en adéquation avec la réalité des territoires. L'implication de la FCSI dans la FCSF passe par :

- ◇ La participation aux **rencontres des délégué-es** qui ont lieu annuellement.
- ◇ La participation à **l'AG nationale** qui s'est tenue cette année à Dijon : participation de 2 administrateur-rices
- ◇ La participation de la déléguée comme **référente nationale sur les projets vacances**, dans le cadre du partenariat avec l'ANCV.

Quelques éléments marquants en 2022...

La préparation du Congrès à Lille en mai 2023 avec :

Les banquets citoyens

Du 21 mai au 18 juillet 2022, la FCSF a lancé une grande campagne de banquets citoyens, dans laquelle s'est inscrite le centre social André Malraux à Jarrie.

Un Banquet Citoyen est un événement grand public, en plein air, mobilisant usagers, habitant.es, équipes du centre social, consacrant une place importante à la jeunesse et à la culture, pour vivre un moment convivial, festif, ludique et politique, ponctué de débats pour penser l'avenir du territoire, proposer des axes de transformation et s'engager.



Le séminaire interfédéral de Pau

En mars 2022, Annick, José et Alizée ont participé au séminaire interfédéral de Pau. Ce séminaire était pensé comme un temps fort de rencontre et de construction politique associant président-es et délégué-es au sein de notre réseau.

L'objectif de la rencontre était de faire un trait d'union entre le projet fédéral actuel et le prochain, de construire le socle politique des banquets citoyens, de nous projeter dans le futur projet fédéral, avec notamment une séquence sur l'impact du développement du pouvoir d'agir dans notre réseau.



Rapport d'activité

Une coopération régionale animée par l'AURACS

L'union Auvergne-Rhône-Alpes des Centres Sociaux (AURACS) est l'espace ressources des 9 fédérations départementales : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Rhône, 2 Savoie.

Un conseil d'administration composé des représentants des fédérations pilote le réseau régional appuyé par deux délégués : Fabrice GOUT et Mélanie ROUSSET ; une assistante : Sylvaine ANTOULY et des relais départementaux sur des chantiers spécifiques (vieillesse).

Participation aux instances

Deux administrateur-ices peuvent participer au CA de l'AURACS. Aujourd'hui, nous avons deux personnes mandatées qui ont pu participer aux différents conseils d'administration tout au long de l'année 2022 et une impliquée au sein du bureau de l'AURACS.

Animation du comité des délégués

Une instance regroupant les délégué-es des neuf fédérations constitue le comité technique régional dont les travaux sont animés et dirigés par les délégué-es de l'AURACS. Les 3 délégués iséroises participent à ce comité, qui s'est réuni 4 fois en 2022.

Des dossiers co-portés régionalement

→ **SENACS**, imaginé par l'AURACS en 2004, repris nationalement en 2011, reste un dossier porté et animé par l'AURACS.

→ « Bien vieillir »

Depuis plusieurs années, l'AURACS est un véritable moteur et relais dans le dossier Bien-vieillir qui peut s'illustrer à travers :

- **un groupe régional** constitué pour s'organiser, analyser et développer nos stratégies dans ce domaine.
- **les constructions partenariales** : CARSAT, AG2R la Mondiale -Malakoff Humanis.
- **l'animation de 4 jours de formation** à destination de professionnels et responsables bénévoles.

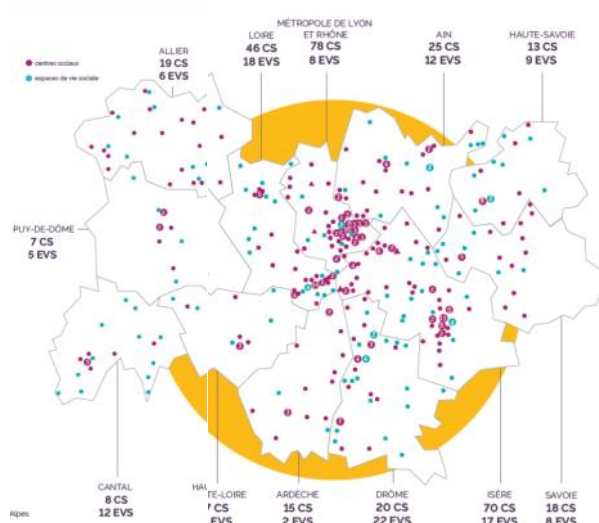
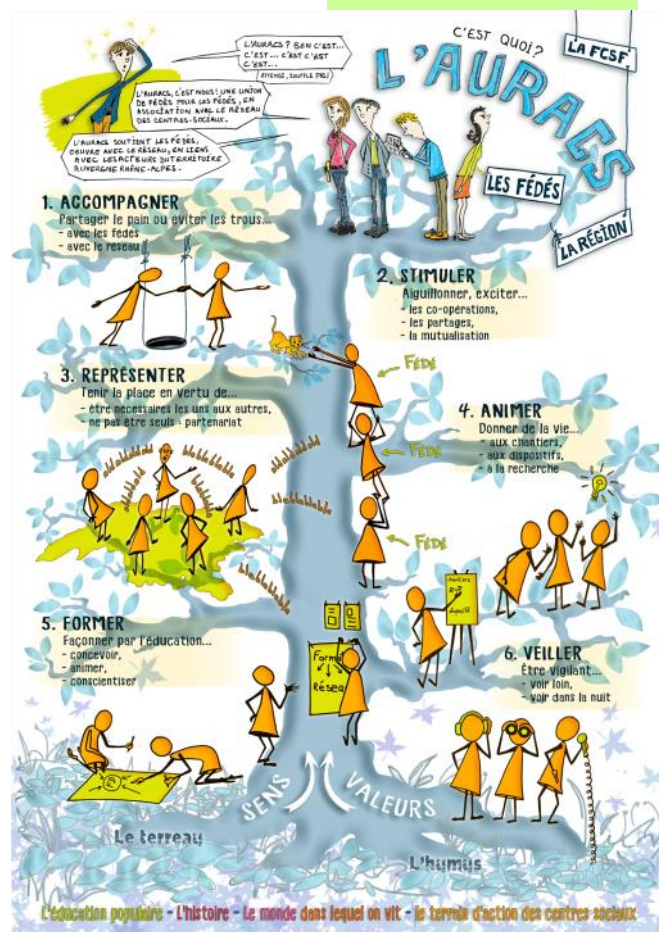
→ Formation

La mise en place de la formation « **actions collectives à visée émancipatrice** » reste fortement demandée.

Mélanie Caron est intervenue comme formatrice FAVE dans la Loire (6 jours en 2022).

Alizée s'est formée pour animer la formation Pédagogie critique de l'engagement à destination des animateur-ices jeunesse (6 jours de formation).

Une nouvelle formation « **gestes et postures de professionnels du personnel d'accueil** » a été proposée en 2022, son succès était tel que les inscriptions étaient clôturées en une journée !



I. Compte de résultat

Lors du Conseil d'administration du 14 mars 2023, les administrateurs ont validé les comptes de la fédération, avec l'appui des éléments validés par le commissaire aux comptes Mr Pascal DREVET, qui valide les comptes sans réserve. Nos comptes de l'exercice 2022 sont présentés selon la même forme que les années précédentes.

DEPENSES	Année 2022	Année 2021
Achat de services et de fournitures Dont formation des acteurs	13 768,09 4 112,60	18 884,04 6 714,00
Services extérieurs Dont location du siège social Dont déplacements des salariés et des administrateurs Dont missions et réceptions	35 053,82 5 775,77 2 865,04 1 621,49	32 304,64 5 722,00 1 119,73 1 469,66
Impôts et taxes	2 144,88	3 087,00
Charges de personnel Dont salaires Dont charges sociales	163 657,52 117 209,01 45 915,39	161 164,19 119 611,12 41 046,90
Charges de gestion courante Dont cotisations FCSF+AURACS	51 584,63 50 963,63	51 538,83 51 098,00
Dotation aux amortissements et provisions et fonds dédiés	6 784,86	10 230,46
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	272 993,80	277 209,16
Frais financiers	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	46,50	45,00
TOTAL DES CHARGES	273 040,30	277 254,16

PRODUITS	Année 2022	Année 2021
Prestations vendues Dont recettes formation Dont accompagnement	10 440,43 2 010,00 2 926,00	10 070,04 3 049,60 1 614,44
Subventions d'exploitation Dont Caf Isère Dont DRDJSCS Dont FONJEP	82 138,00 50 000,00 12 924,00 14 214,00	105 031,00 50 000 + 30 000 12 924,00 7 107,00
Autres produits Dont cotisations Dont FOSFORA Dont formation des acteurs (FDVA 1+ Uniformation)	156 946,90 113 143,00 10 000,00 7 958,00	152 860,99 126 018,00 9 000,00 9 701,00
Reprise sur provisions et fonds dédiés	23 282,03	9 420,63
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	272 807,36	277 382,66
Produits financiers	0,60	180,50
Produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS	272 807,96	277 563,16

RESULTAT DE L'EXERCICE	-232,34 €	309,00 €
-------------------------------	------------------	-----------------





Les dépenses

Budget général

Peu d'évolution en terme chiffré entre 2021 et 2022 qui avec un budget de **273 040,30 €** représente – 2 % par rapport à l'année précédente. Alors qu'en terme budgétaire, nous retrouvons résiduellement encore quelques lignes concernant le projet EBER abouti en 2021, le budget 2022 illustre de la manière dont notre fédération a repositionné ses fonctions fédérales de base dans le lien avec ses centres sociaux et EVS. Le recrutement définitif d'une déléguée adjointe a permis notamment à l'équipe de réfléchir à sa nouvelle organisation et d'être plus efficiente dans les relations avec nos adhérents, par exemple : dans les accompagnements de projets sociaux, les groupes de pairs, le programme des formations, les ateliers thématiques... et bien d'autres temps « invisibles » qui n'en sont pas moins un soutien aux structures, surtout dans un contexte socio-économique contraint, aggravé par les conséquences indirectes de la guerre en Ukraine, venues impacter aussi le budget des centres sociaux et EVS.

Les charges de personnel

C'est le plus gros poste de dépenses, à **163 657,52 €** elle représente 59,9 % des dépenses de l'année 2022 soit une augmentation de 2 493 €, soit +1,5 %. Une certaine stabilité dans le fonctionnement à trois postes (chargée de mission/déléguées).

Les frais de fonctionnement

Pour 2022, ils s'élèvent à **48 821,91 €**, 17,9 % du budget dont :

- dernières dépenses projet EBER : **2 426 €** (publications)
- la construction du site Internet : **5 980 €**
- les frais de formations pour les centres sociaux et EVS : **4 112,60 €** et celles de nos professionnelles pour enrichir les projets ou leur travail : **2 679,66 €**

Les autres dépenses sont afférentes aux activités de la fédération, à sa gestion ainsi qu'à la gestion matérielle des biens et des personnes. À noter, les variations suivantes : frais de carburant : **2 166 €** (+ 1 215,16 € - année pleine) ; entretien véhicules : **1 460,99 €** (+1 119,59 €) ; photocopieur : **1 830,02 €** (-1 044,55 €) ; déplacements des bénévoles pour les activités de la fédération : **2 865,04 €** (+1 745,31 €)



Les recettes

Les cotisations

Pour l'année 2022, le montant des cotisations est en baisse de 11,4 % avec un montant de **113 143 €**, pour **126 018 €** en 2021. Ce décalage provient des sorties de Vienne et de Voreppe du réseau et aussi du retard pris avec les dossiers des nouveaux arrivants.

La fédération départementale a conservé 62 179,37 € pour son fonctionnement annuel (soit 22,77 % du budget) et a reversé 41 963,96 € pour la fédération nationale et 8 999,67 € pour l'Union régionale.

Le financement du projet fédéral isérois

↳ **Le financement du projet fédéral est lié aux conventions signées avec des partenaires** : la CAF de l'Isère a renouvelé sa confiance et son appui à la fédération en versant une subvention de **50 000 €**, la DRDJSCS a versé **12 924 €**. Nous disposons d'un poste FONJEP supplémentaire pour 2022 pour un soutien à la FCSI avec deux postes pour un montant de 14 214 €. Enfin, nous avons pu bénéficier à nouveau du soutien de la DRDJSCS à hauteur de **5 000 €** (FDVA2).

↳ **Projet expérimental autour de l'impact social dans le territoire d'EBER** : derniers versements des centres sociaux relatif au projet à hauteur de 7 392 €.

Les ressources liées à des accompagnements

La fédération est intervenue sur divers accompagnements, en direction de centres sociaux ou de futurs adhérents, qui ont été facturés à hauteur de **2 800 €**.

Le plan de formation développé en 2022 a ouvert quelques financements dont :

- « droit de tirage » auprès du fonds « FO.S.FOR.A » géré par la FCSF pour **10 000 €** (+ 1 000 €)
- fonds de développement de la vie associative (FDVA1) pour **4 900 €**.
- retour de financement par rapport à l'Organisme de Formation géré au sein de l'Auracs et activé par les fédérations, pour **9 964,38 €**.

Enfin, la fédération est également intervenue sous forme de prestation dans le réseau sur des thématiques spécifiques : référente aide aux vacances (APV-FCSF-ANCV) (pour **3 195 €**) et intervention comme formateur dans le cadre de l'AURACS (Formation FAVE) (pour **5 504,43 €**).



Les finances de la fédération ont été gérées en adéquation avec les orientations votées à l'AG du 14 avril 2022.

Les recettes s'élevant à **272 807,96 €** et les dépenses à **273 040,30 €**, notre résultat est de **- 232,34 €**.

Les membres du conseil d'administration se sont mobilisés durant l'année 2022 en accompagnant le fonctionnement fédéral, en adaptant son fonctionnement aux besoins actuels. Une nouvelle organisation interne a été construite afin d'assurer un lien renforcé et plus riche avec les structures adhérentes, en lien avec les partenaires de la FCSI.

Ils vous présentent des comptes équilibrés.

Notre vigilance reste, tant sur le projet que sur le plan financier.

II. Bilan

Actif ou patrimoine de la fédération

ACTIF	31/12/2022	31/12/2021
Actif immobilisé	5 751,89	10 725,23
Immobilisations corporelles	4 182,92	9 156,78
Immobilisations financières	1 568,97	1 568,45
Actif circulant	157 711,31	177 307,30
Adhérents et autres partenaires	56 405,81	60 032,91
Disponibilités	101 305,50	117 274,39
Charges constatées d'avance		
TOTAL ACTIF	163 463,20	188 032,53

L'actif total s'élève au 31/12/22 à 163 463,20 €

↳ Les immobilisations financières de 1 568,97 € représentent les parts sociales du Crédit Coopératif achetées par la fédération ainsi que le dépôt de garantie remis au bailleur « Pluralis » pour la location du siège social.

↳ Les immobilisations corporelles ou amortissements s'élèvent à 4 182,92 €

Le passif ou les moyens de la fédération pour se financer

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
Fonds associatif	49 265,60	49 497,94
Report à nouveau	49 497,94	48 188,94
Résultat de l'exercice	- 232,34	309,00
Provisions pour risques et fonds dédiés	51 030,03	72 501,06
Dettes	63 167,57	66 033,53
Dettes sociales	42 526,76	44 709,22
Autres dettes	20 640,81	21 234,31
TOTAL PASSIF	163 463,20	188 032,53

Le passif total s'élève au 31/12/2022 à 163 463,20 €

↳ Les fonds propres fin 2022 s'élèvent à 49 265,60 €

↳ Les provisions pour risques et fonds dédiés. Ils représentent 51 031,03 €

Les provisions pour départ à la retraite des professionnels : 8 795 €

Les sommes disponibles représentent 42 235,03 €. Elles couvrent le projet fédéral, la pérennisation des postes, du matériel informatique, les voitures.

↳ Les dettes englobant les dettes fournisseurs et les dettes sociales seront réglées au premier trimestre 2023.





Le conseil d'administration réuni le 14 mars 2023 en présence des documents validés par le commissaire aux comptes Pascal DREVET propose à l'assemblée générale :

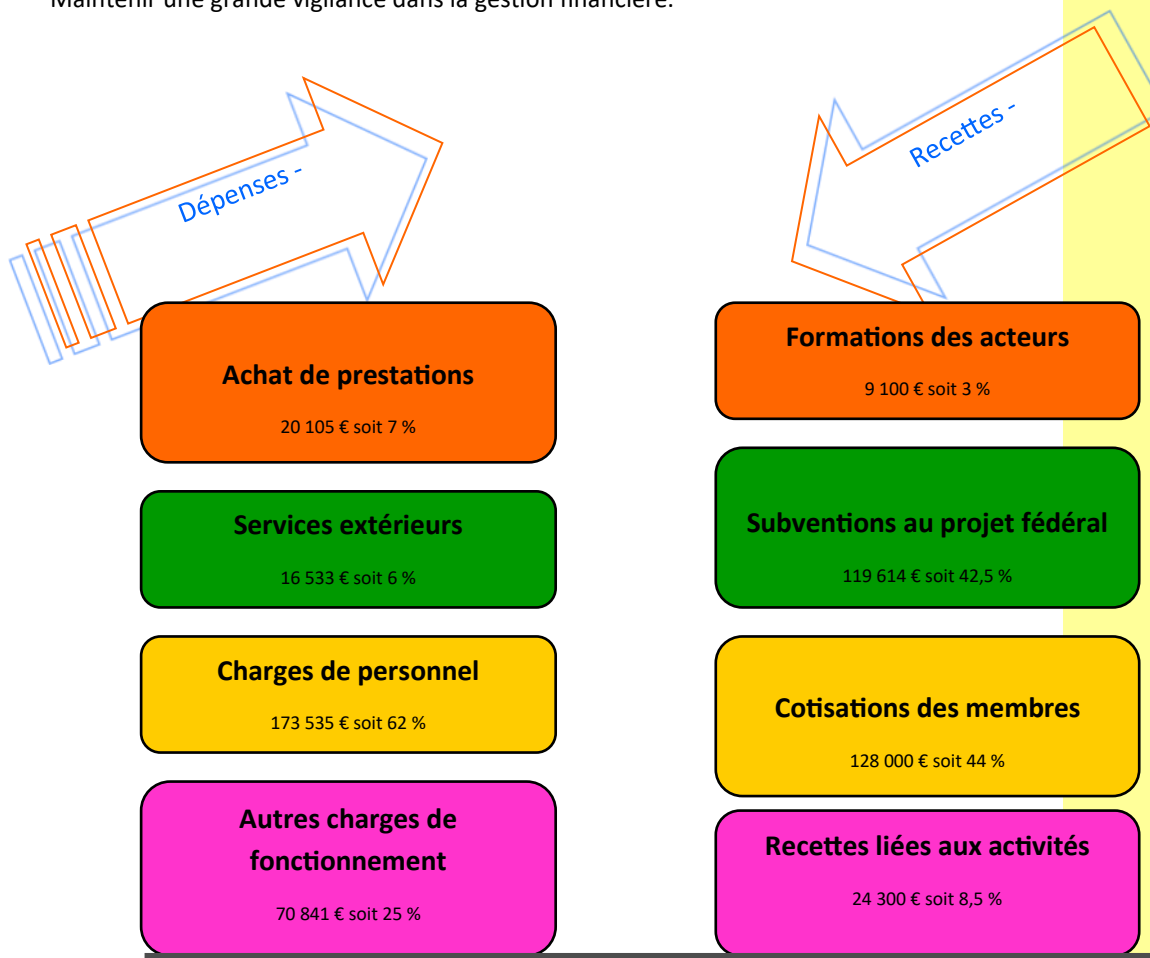
- ◆ D'affecter le résultat de **-232,34 € en report à nouveau**. Les fonds associatifs seront ainsi portés à **49 265,60 €**.
- ◆ Que le taux de cotisation des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale reste inchangé.
- ◆ Le Conseil d'administration demande aux adhérents de voter « Quitus » pour sa gestion durant l'année 2022.

Les comptes certifiés par le cabinet « Audit Pascal Drevet » sont à la disposition des adhérents.

III. Budget prévisionnel 2023

Le Conseil d'administration s'engage à :

- ◆ Développer une campagne d'adhésion/reconnaissance dans le respect de la charte des centres sociaux ;
- ◆ Répondre à des sollicitations d'associations ou de collectivités qui souhaitent consolider et /ou développer des centres sociaux et /ou des EVS ;
- ◆ Accompagner le développement de la fédération pour répondre à la montée en charge des missions et des sollicitations des partenaires ;
- ◆ Maintenir une grande vigilance dans la gestion financière.



Développer, sensibiliser, se projeter en 2023

Adapter et développer la Fédération

La création d'un troisième poste de déléguée en 2022 a permis une première répartition des missions de manière qualitative pour les structures. La fédération doit encore poursuivre son organisation afin de permettre un accompagnement de toutes et tous de manière adaptée et notamment des centres qui traversent une période de difficulté. Il faudra également trouver un équilibre entre l'accompagnement individuel et collectif des structures, l'animation de réseau, la construction d'un plan de formation cohérent et de qualité, et l'animation de thématiques : les enjeux du vieillissement, la mobilité internationale, la jeunesse, la coopération sur les territoires.

Partenariats : Sensibiliser, faire vivre l'animation globale

Externe au réseau

Le renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF de l'Isère en 2022, témoigne d'un partenariat fort entre la FCSI et la CAF, tant d'un point de vue institutionnel que technique sur les territoires. L'approche concertée participe à la mise en œuvre d'une intelligence collective au service des projets sociaux. En 2023, la Fédération entend continuer de s'associer aux acteurs départementaux, pour placer les Centres sociaux et EVS comme des acteurs centraux du développement des territoires : la CAF, le schéma départemental des services aux familles, mais aussi la MSA avec qui une convention de partenariat vient d'être signée. Sont concernés :

- ◆ L'accompagnement de la coopération sur le territoire Balcons Nord du Dauphiné.
- ◆ Suites à donner à l'expérimentation autour de l'Utilité Sociale conduite sur le territoire EBER.
- ◆ Une nouvelle journée départementale CAF/FCSI.
- ◆ La sensibilisation à l'animation de la vie sociale dans les territoires auprès des élus.
- ◆ Le développement des paniers solidaires en Isère.

Dans notre réseau

Avec l'AURACS, un fonctionnement plus ouvert à l'interfédéral et à la coopération.

L'Auracs regroupe l'ensemble des fédérations de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, soit 9 Fédérations pour 11 départements. L'Auracs est une vraie ressource pour la Fédération iséroise, tant d'un point de vue technique que stratégique et c'est dans un intérêt réciproque que nous devons poursuivre ces liens. En 2023, la FCSI continuera d'œuvrer pour la richesse du réseau à l'échelon interfédéral :

- ◆ En s'engageant au CA : deux administrateurs·rices de la FCSI sont présents au CA de l'Auracs.
- ◆ En participant aux rencontres de professionnels : comités des délégués et groupes thématiques.
- ◆ En participant au groupe de travail sur la formation et à la réflexion autour de l'organisme de formation.
- ◆ En étant formatrices sur les formations socle portées par l'Auracs : la FAVE, la formation Pédagogie Critique de l'Engagement et en 2023, Carolina devrait se former pour animer la formation Centres sociaux et enjeux du vieillissement.



Poursuivre collectivement la question des transitions

La question écologique traverse l'action du réseau isérois depuis plusieurs années. A travers notamment ses deux dernières journées fédérales, la FCSI avait la volonté de placer l'urgence écologique comme une priorité, au cœur des enjeux de justice sociale que nous défendons. La Fédération souhaite poursuivre cette dynamique, donner de l'impulsion au réseau et faire de la transition écologique, solidaire et populaire, une priorité.

- ◆ A travers le plan de formation et les rencontres thématiques proposées au réseau.
- ◆ En valorisant les expérimentations menées dans les centres sociaux et EVS.
- ◆ En relayant les dynamiques nationales et en participant au groupe national TECS (transition écologique citoyenne et solidaire) avec la FCSF.
- ◆ En ayant une veille sur les dynamiques locales et en lien avec nos partenaires.

Contribuer au réseau fédéral

Notre implication dans les réseaux, régional AURACS (Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux) et national FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France) reste essentielle et notre force d'intervention et de soutien à destination des centres sociaux et EVS en sont renforcés. La fédération iséroise reste impliquée sur plusieurs chantiers : accès aux droits, droit aux vacances, formation des bénévoles, transition écologique, citoyenne et solidaire, enjeux du vieillissement, service civique...

Le Congrès des centres sociaux à Lille

2023 sera marquée par la tenue du 9e Congrès des centres sociaux, du 12 au 14 mai à Lille. Plus de 3000 personnes sont attendues pour ce rendez-vous unique, qui sera également l'occasion de célébrer le centenaire de la FCSF ! C'est un évènement rare, fort, précieux et mobilisateur. Nos congrès sont de véritables moteurs dans l'histoire de notre réseau. Temps de réflexion et de débat sur les transformations de la société, sur notre rôle, sur le sens de notre action et nos pratiques, les congrès nous permettent de construire une vision et un projet qui animent notre réseau pour plusieurs années à chaque fois !

A la suite du Congrès, il nous faudra animer ce projet fédéral pendant les prochaines années afin de lui permettre de prendre corps dans le quotidien des actions des centres sociaux et EVS.

Nous avons hâte de nous lancer dans cette aventure avec vous !

Le projet fédéral national

Le Congrès sera l'occasion pour notre réseau de se reconnaître dans un nouveau projet fédéral centré sur les enjeux de Démocratie et de Justice sociale. Un projet fédéral qui sera le fruit de 3 ans de partage d'idées et de débats dans les Centres sociaux et EVS partout en France, qui ont permis d'imaginer ensemble des chemins pour construire une société plus juste. En Isère, après avoir contribué à différents niveaux pour nourrir l'écriture de ce projet fédéral, la Fédération sera présente à Lille pour représenter le réseau isérois, accompagnée de centres sociaux d'Heyrieux, Jarrie, Seyssinet-Pariset, Rives et St-Egrève.



Notes :

